

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	21/22 (1913)
Heft:	11
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lèvre inférieure chez les fumeurs de pipes, ulcères d'estomacs constamment inondés de sue gastrique acide, etc.). Lorsqu'une personne est atteinte d'une de ces petites lésions, en elles-mêmes insignifiantes, il faut donc y prêter attention et pour les guérir rapidement, supprimer la cause de l'irritation chronique.

Le plus souvent cependant, on ne peut pas invoquer une des causes que nous venons d'énumérer et nous ne connaissons aucun remède préventif contre cette maladie.

Dans les cancers ulcérés, il faut observer la plus grande propreté; il est surtout nécessaire de rendre inoffensives ou de détruire complètement les sécrétions provenant de plaies cancéreuses. Pour cela, il faut ou bien bouillir les linges de pansement avant et après usage, ou, ce qui est mieux, les détruire après en avoir fait usage.

Résumé.

Par ce qui précède, on sait donc que dans beaucoup de cas, le cancer peut être

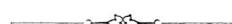
guéri de façon définitive. Pour cela, il est indispensable que la maladie soit l'objet d'un traitement approprié dès son apparition. Un retard, même de très courte durée, peut être fatal.

Seul le médecin peut déterminer si une tumeur est cancéreuse ou non, et souvent pour arriver à ce diagnostic, il faudra qu'il fasse un examen microscopique.

Ne tardez donc pas à vous adresser au médecin lorsque vous remarquez une tumeur ou une ulcération suspecte, ou encore si vous observez sur vous l'apparition des symptômes que nous avons décrits.

Ne laissez pas des charlatans ignorants ou irresponsables vous faire perdre un temps précieux avec des remèdes illusoires!

Une opération faite à temps peut sauver du cancer, mais personne n'a jamais pu guérir un cancer, qui a déjà pris pied en plusieurs endroits du corps.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Au milieu d'octobre, les comités des 30 sections de samaritains de la Suisse romande ont reçu l'invitation à la **VI^e Assemblée de délégués des Sociétés de samaritains romandes, à Lausanne**, le dimanche 9 novembre 1913, à 2 h. après midi, à l'Hôtel-de-ville.

1. Appel des délégués.
2. Nouvelles prescriptions (Projet) concernant les colonnes de transports. (Dr Marval.)
3. Cours de moniteurs pour la Suisse romande en 1914.
4. Expériences faites avec les dépôts de matériel. (Lausanne.)
5. Les sacoches de samaritains doivent-elles contenir un désinfectant? (Dr Marval.)

6. Insigne des sections. (Neuchâtel.) Voir à ce sujet *La Croix-Rouge suisse*, n° 1, 1913, page 11.

7. Projet de fusion entre les samaritains et la section de la Croix-Rouge de Sainte-Croix. (Sainte-Croix.)

8. Divers.

Vers 4 h. $\frac{1}{2}$: *Collation au Restaurant lausannois* (rue Haldimand, 9), offerte par la section de Lausanne.

Nous espérons que les 30 sections de samaritains romands seront représentées chacune par *plusieurs délégués* qui voudront prouver par leur présence leur intérêt au secourisme et leur reconnaissance à la section de Lausanne.